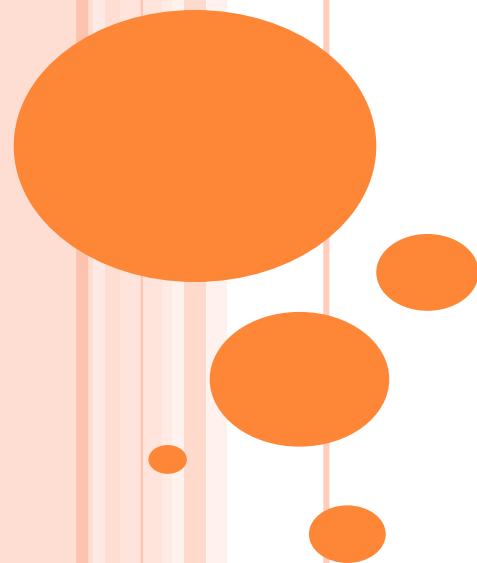


NUMÉRO SPÉCIAL
LA QUATRIÈME SOURCE

SPÉCIAL FEMME

ÉDITION 2021



SOMMAIRE

- Note de la rédaction Page 3
- Le travail des secondes autour de l'EFG Page 4
- Le travail des 1^{ère} ST2S « Les femmes et leurs difficultés » Page 7
- L'édition spéciale femme de 2019/2020 (non diffusé du au covid) Page 15



NOTE DE LA RÉDACTION

- Journal réalisé par la section santé social et ST2S
- Tout au long de l'année les élèves ont travaillé autour de l'égalité entre les filles et les garçons.
- Cela a conduit à divers travaux



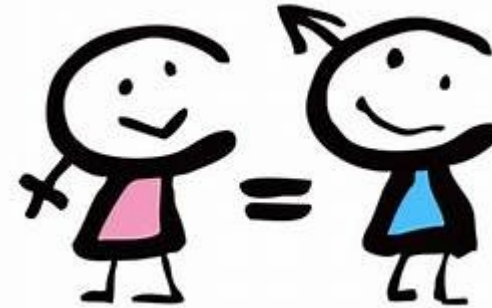
LE TRAVAIL DES SECONDES AUTOUR DE L'EFG

Notre lycée et l'égalité !

Le petit mot des secondes option santé sociale

Comme vous le savez notre lycée s'intéresse de près à l'égalité.

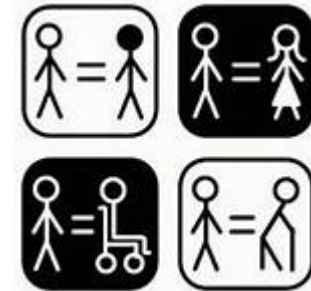
Depuis la 4^{ème} année consécutive, les élèves de 2nd travaillent sur cette thématique.



Ce que l'on a fait depuis le début de l'année :

- *Travail autour des représentations du genre à l'aide d'extraits tirés de l'école du genre.*

https://ecoledugenre.com/#Carton_anime_du_debut



- *Travail autour des inégalités dans le sport à l'école, nous avons divisé notre petit groupe en deux et chaque groupe a prit un sport différent (la gymnastique et le javelot) pour envisager une **organisation non genrée**.*
- *Contribuer à la production du **bracelet vert** de l'égalité, d'ailleurs vous êtes tous conviés à les porter.*



LES INÉGALITÉS DANS LE SPORT

KHACHATRYAN Monika ; FERNANDEZ Sofia ; KERMICHE Chaïma ; BOUCHET Déborah ; VIGNON Léna 2nd1

Le 08 mars 2021

LE LANCER DE JAVELOT



Le lancer du javelot est une discipline athlétique consistant à lancer un engin appelé javelot composé de métal, de fibre de verre ou de fibre de carbone.
Il est apparu aux jeux olympiques pour les hommes en 1908 et pour les femmes en 1932.

Ils nous semblent qu'il y a de l'inégalité dans ce sport !

- le barème est différent entre les hommes et les femmes pour avoir 10/10, il faut faire 24.69m pour les filles et 36.48m pour les garçons.
- le poids et la taille du javelot pour les hommes 800g et 2.7m contre 600g et 2.4m pour les femmes

Malgré cela les filles ont en moyenne 3.36 points en moins au bac sur cette épreuve.

Et si nous imaginions 3 barèmes de notation au BAC, avec 3 longueurs à atteindre différentes mais également 3 javelots en tailles et poids différents. Nous aurions :

Le niveau facile
Le niveau moyen
Le niveau difficile

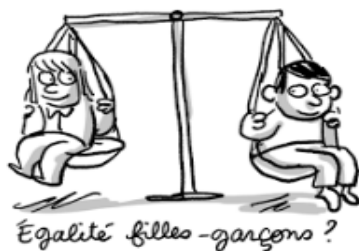
Ainsi il n'y aura pas de différences entre les hommes et les femmes, ni avantage ni désavantage. Chacun pourra choisir par rapport à ses capacités et non pas à cause de leur genre.



LES BRACELETS DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS



Au sein du lycée cela fait 4 ans que nous portons haut la couleur de l'égalité !



A partir du 17 mai

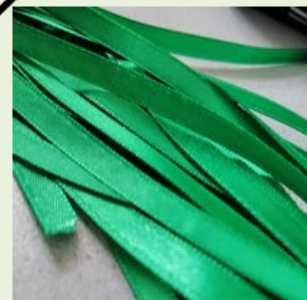
**SOUTIENS L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FILLES ET LES GARÇONS
EN PORTANT TON BRACELET**

**Distribution gratuite les 17
et 18 mai pendant les pauses
récréations et méridionales**

Sources : google image



L'égalité, dans le lycée !



Au lycée Les 3 Sources les bracelets verts représentent le symbole de l'Egalité entre les Filles et les Garçons

Si tu es pour l'égalité porte ton bracelet !



L'égalité dans tes cheveux



L'égalité sur ton poignet



L'égalité sur ta trousse



L'égalité même sur ton masque !



« L'égalité des sexes libère non seulement les femmes, mais aussi les hommes soumis aux stéréotypes du genre » Emma Watson

LE TRAVAIL DES 1ERE ST2S AUTOUR DES DIFFICULTÉS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION, SOIT LES FEMMES

Articles sur les problèmes sociaux liés à la condition féminine :

- Les Inégalités au travail
- Les Inégalités salariales
- La Maltraitance des femmes
- Reportage choc : L'Excision
- L'école des femmes
- Protection Maternelle Assistée pour toutes
- Les règles sans tabous
- Récolte de protection féminine au lycée



LES INÉGALITÉS AU TRAVAIL

Les inégalités des femmes au travail

Depuis plus d'une cinquantaine d'années les femmes se battent pour leurs droits au travail et pour qu'on les considère au même niveau que les hommes, nous allons alors vous démontrer grâce à cet article ce qu'elles subissent chaque jour.

Tout d'abord nous remarquons que les femmes ont plus de mal à trouver un travail que les hommes : le taux d'hommes sur le marché du travail est de 75 %, tandis que celui des femmes est de 49 % dans le monde.

En France l'écart est de 8 points selon l'INSEE car 76 % des hommes travaillent contre 68 % des femmes.



Sources : D5manie.com



Des études de l'ONU montre que 20 % des hommes et 14 % des femmes dans le monde pensent qu'il est impossible pour une femme de travailler en dehors de la maison.

Selon le ministère de l'égalité entre les hommes et les femmes, en 2018, les femmes ne représentaient que 27 % des dirigeants d'entreprise, 30 % des créateurs d'entreprise et 12 % des créateurs de start-up. La même année, elles étaient 30 % à travailler à temps partiel et, pas toujours par choix. Au niveau des professions intellectuelles en 2019 on remarque qu'il y a 16,8 % de femmes contre 21,6 % des hommes. Et pour finir il y a 23,1 % de femmes ingénieurs pour 76,8 % d'hommes.

Selon l'INSEE, le salaire mensuel net moyen des femmes en France est 19 % inférieur à celui des hommes, et le salaire médian des femmes selon l'OCDE, est de 13,7 % inférieur à celui des hommes. En moyenne, les femmes touchent 453 euros de moins que les hommes selon l'observatoire des inégalités par mois. Pourtant l'écart salarial entre un homme et une femme pour un même travail est interdit par la loi depuis 49 ans. On remarque aussi que plus les femmes sont diplômées plus la différence de salaire augmente. On note que l'expérience professionnelle ne corrige en rien ces inégalités.

On peut donc parler d'un réel problème de discrimination entre les hommes et les femmes qui perdurent depuis longtemps même si la différence salariale entre les sexes est interdite. Depuis 2019 les entreprises sont soumises à des contrôles et peuvent être sanctionnées financièrement si elles ne respectent pas l'égalité de salaire.

Le 8 Mars 2021 par les 1^{ère} STS1

La condition féminine dans le milieu professionnel

8 mars 2021

La condition féminine est la place que les femmes ont dans la société. Il existe des différences de traitement entre les hommes et les femmes comme par exemple dans le milieu professionnel.



<https://www.hellomarkplace.fr/inegalites-salaire-bf/>

En France, les écarts de salaire entre les différents sexes perdurent. Pour un même travail, les hommes et les femmes ne sont pas rémunérés de la même façon. En effet, comme le montre l'Insee et Apec, le salaire mensuel moyen en 2016 était de 1954€ pour les hommes et de 1498€ pour les femmes. Cela représente un écart de 16%, soit 52 000€ pour un homme cadre contre 45 000€ pour une femme cadre. Nous pouvons parler de véritable problème social car c'est une situation incompatible avec les valeurs de notre société moderne.

Alors que la devise de la France est « Liberté, Égalité, Fraternité », la moitié de sa population, les femmes, sont traitées avec différencement.

Il n'y a aucune raison pour qu'un homme gagne plus qu'une femme en exerçant le même travail, ayant nécessité les mêmes années d'études et les mêmes diplômes.

Nous remarquons cependant certaines avancées notamment au sein du gouvernement Français, il y a actuellement 8 femmes et 9 hommes ministres.

Il est impératif de continuer d'agir contre ces inégalités car c'est une injustice. L'Etat a mis en place une loi afin de s'assurer que dans l'avenir, toutes les entreprises de France soient contraintes de rémunérer de façon équitable les femmes et les hommes. Ces sanctions vont d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à un an et/ou une amende d'un montant de 3750€ maximum.

Sources : Insee, Apec et gouvernement.fr

LES INÉGALITÉS SALARIALES

Lundi 08 mars 2021

ET LE SALAIRE DES FEMMES, ON EN PARLE ?

Les femmes dans la société actuelle sont considérées comme inférieures aux hommes et cela depuis toujours. Plusieurs inégalités sont flagrantes comme les écarts de salaires entre les hommes et les femmes. Le salaire des femmes ça vous parle ou pas assez ?...



Ce problème concerne toutes les femmes dans le monde. Très souvent les femmes sont moins bien payées que les hommes pour le même travail fourni. Celles qui sont en situation de précarité, voient malheureusement leur situation s'aggraver. En effet, des difficultés peuvent s'accroître dans de multiples domaines, tels que le logement, l'alimentation, l'accès aux loisirs et la santé. Cette fragilité peut engendrer des problèmes psychique et psychologique encore plus important dans les familles monoparentales dus à la charge mentale de certaines femmes éduquant seul leurs enfants.

A temps de travail équivalent, les femmes touchent 16,8% de moins que les hommes. De plus 80% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes, ce qui conduit à un salaire plus faible. L'inégalité se forme aussi sur l'emploi affecté aux femmes, car souvent les femmes n'ont pas de poste à haute responsabilité mais par contre femme de ménage, il n'y a aucun inconvénient. Et pourquoi pas homme de ménage ça sonne bien, vous ne trouvez pas ???

D'autant qu'en France, les femmes employées sont exposées à un taux de mortalité 3 fois supérieur que les femmes ayant un poste de cadre.

Nous en tant que femmes nous ne comprenons pas cet écart, nous aimerions être traitées comme les hommes au niveau du travail, et souhaiterions avoir un salaire égal aux hommes. L'état a mis en place une sanction de 1% du chiffre d'affaire en cas d'inégalité. Cette sanction s'est récemment renforcée avec des contrôles plus complets et des peines d'amende plus importantes pour freiner ces inégalités. Et nous espérons annihiler cette inégalité.

C'est un véritable problème social qui touche la moitié de la population mondial. Pour autant la cohésion sociale est elle menacée ? **FEMME, REVOLTON NOUS !**

Sources : www.insee.fr www.ouestrepublicain.fr www.Gouv.fr

ISTS2S Manon, Camille, Léa, Anne Lise, Dayma, Inès, Shérazade

LA MALTRAITANCE DES FEMMES

Article pour la journée des femmes le 8 mars, réalisé par les ST2S1

Les Femmes subissent trop de violences !!

• Les violences conjugales :

D'après [service-public.fr](https://www.service-public.fr), les violences conjugales sont « des violences commises au sein d'un couple marié, pacsé ou en union libre ». Depuis le 1^{er} confinement les violences faites aux femmes ont considérablement augmenté comme le dit [vie-public.fr](https://www.vie-public.fr). Le nombre d'appel est passé de 2 145 avant le confinement à 8 213 pendant le confinement. D'après [le figaro.fr](https://www.lefigaro.fr), 42 310 femmes sont victimes de violences conjugales en 2019.

De plus, 8 femmes sur 10 ont vécu des atteintes psychologiques ou agressions verbales d'après le site [gouv.fr](https://www.gouv.fr).



• Les Féminicides :

Selon *Le Monde*, « le féminicide c'est un meurtre d'une femme ou d'une jeune fille ». D'après l'OMS (organisation mondiale de la santé), il existe plusieurs sortes de féminicides :



- « Intime », commis par un conjoint ou ex-conjoint
- « Honneur » lorsqu'une femme va à l'encontre des lois religieuses ou traditionnelles.
- « Non intime » crime qui implique une agression sexuelle ou les femmes sont explicitement visées.

D'après [le figaro](https://www.lefigaro.fr), 146 femmes sont mortes sous les coups de leurs conjoints en 2019.

En cas de violences conjugales veuillez contacter le numéro suivant :

Sources : <https://www.service-public.fr> - <https://www.francinter.fr/> - <https://www.courrierinternational.com>



LA MALTRAITANCE DES FEMMES

Les violences faites aux femmes

Tout d'abord les violences faites aux femmes peuvent être exercées dans tous les domaines de la vie : travail, couple, famille, école, rue, milieu hospitalier, transports. Elles prennent la forme de violences physiques, psychologiques, économiques, administratives, verbales, et peuvent être exercées ponctuellement ou sur des périodes très longues.



Les différents types de violence :

Le site vie-publique.fr retrace les différents types de violences. Il évoque, les violences domestiques (coups, violences psychologiques, viol conjugal, féminicide), le harcèlement ou les agressions sexuelles (avances sexuelles non désirées, harcèlement dans la rue, cyber-harcèlement), le mariage précoce et forcé, la mutilation génitale féminine et aussi le trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle).

Le sexisme est la 1ere des violences faites aux femmes :

Le Larousse définit le sexisme comme une attitude discriminante fondée sur le sexe (spécialement féminin).

Il est souvent présent dans le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles, le travail, le salaire des femmes. Il est lié au préjugé, stéréotype et orientation sexuelle.

Quelques chiffres autour des violences faites aux femmes

- Nous sommes face à un véritable problème social car 84% des morts au sein d'un couple sont des femmes, parmi elles 41% étaient victimes de violences antérieures. En 2019 146 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire.

Comment aider les femmes victimes de violence :



Aider les femmes c'est connaître les codes comme le point noir sur la main. Si une femme vous montre ce point cela signifie qu'elle subit des violences par son conjoint et qu'elle veut être aidée.

- Selon OXFAM environ 650 millions de femmes ont été mariées enfant, dont plus d'une sur trois avant l'âge de 15 ans.
- 200 millions de femmes et de filles ont subi une mutilation génitale ; la majeure partie des filles sont excisées avant l'âge de cinq ans. Et Les femmes et les filles représentent 71% des victimes du trafic d'êtres humains dans le monde.

Dans tous les cas les de violence les femmes sont soumises aux hommes. En général, les auteurs de ces violences croient que brutaliser les femmes et les filles est un comportement normal ou approprié, approuvé par la société. Ils estiment donc pouvoir commettre ces actes sans aucune réprobation. 30 % des femmes subiront des violences de la part de leur compagnon actuel ou ancien conjoint, et selon des études nationales, jusqu'à 70 % dans certains pays.

8 mars 2021

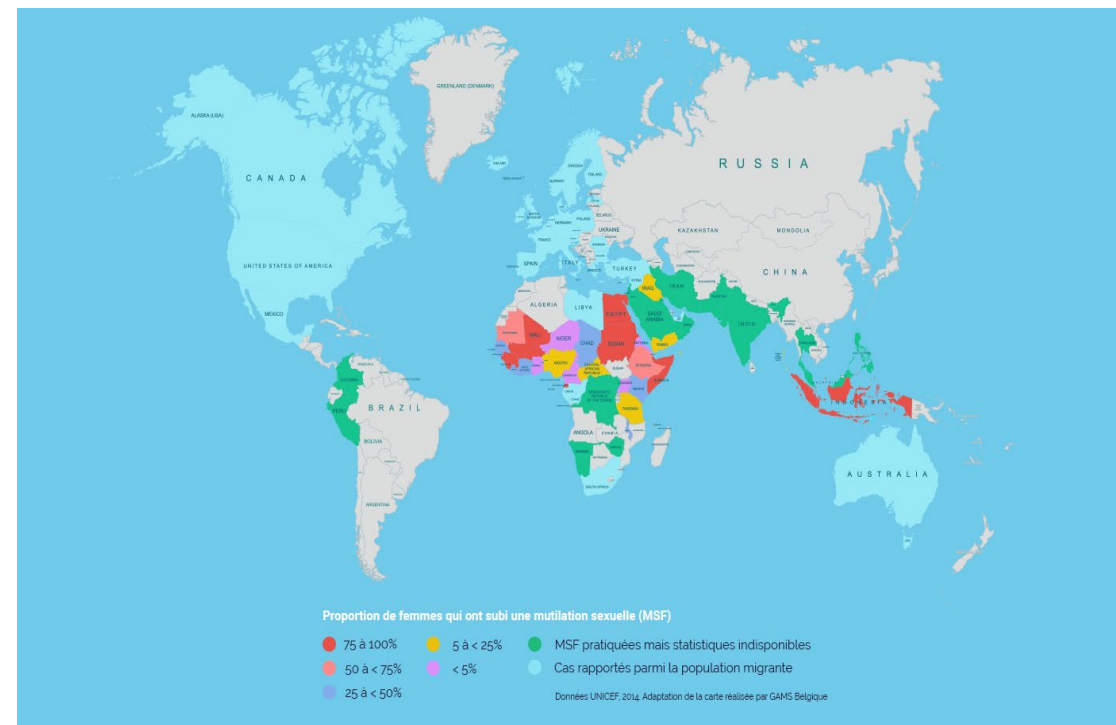
1^{er} st2s2

Source : harris-interactive.fr - gouvernement.fr-ined.fr

REPORTAGE CHOC : L'EXCISION, UNE MUTILATION GÉNITALE FÉMININE (3 PAGES)

- L'excision est une mutilation génitale pratiquée dans de nombreux pays de l'Afrique sub-saharienne, du proche Orient, l'Égypte, quelques régions d'Asie du Sud-est, et quelques cas isolés en Australie, aux États-Unis et en Europe venant de la diaspora. On estime qu'environ 100 à 140 millions de femmes ont été excisées dans le monde dont environ 500 000 vivant en Europe. Dont environ 53 000 vivent actuellement en France.
- Une excision est, dans son sens le plus général, l'ablation d'une partie de tissu biologique. Le terme est plus communément utilisé pour désigner les ablations du clitoris ou des petites lèvres, il en existe différents types mais tous provoquent de nombreuses conséquences immédiates ou sur le long terme.

L'excision dans le monde



<http://www.alerte-excision.org/>

REPORTAGE CHOC : L'EXCISION,

UNE MUTILATION GÉNITALE FÉMININE SUITE

- Les conséquences immédiates sont des douleurs violentes, des saignements excessifs tel que des hémorragies, des gonflements des tissus génitaux, accompagnés de fièvre, parfois il y a un risque d'infection tel que le Tétanos, des problèmes urinaires, de cicatrisations, des lésions des tissus adjacents, un état de choc, tout ça pouvant mener jusqu'au décès de la personne.
- Les conséquences sur le long terme pour la femme sont des problèmes urinaires, vaginaux, menstruels (difficultés d'écoulement du sang), sexuels (intense douleur au moment de la pénétration et retrait du plaisir) et enfin psychologiques. Au niveau chirurgical elle aura des difficultés pour l'accouchement (hémorragies, risque de décès des nouveaux nés). Pour revenir à son « état d'origine », elle doit avoir recouru à une opération chirurgicale pour rouvrir l'orifice vaginal.
- L'excision est généralement pratiquée sur des jeunes filles entre l'enfance et l'âge de 15 ans. Mais également juste avant le mariage ou après la naissance d'un premier enfant.
- Tout d'abord, il faut savoir que l'excision est considérée comme une norme sociale : dans certaines communautés, l'excision persiste en raison d'un sentiment d'obligation. Ce qui explique que même lorsqu'elles connaissent les risques pour la santé et la vie de leurs filles, les familles pratiquent tout de même cette mutilation, afin de ne pas subir les jugements moraux, et l'exclusion de la société. Dans les cultures où les mutilations sont encore acceptées, la position de la femme est inégale par rapport à celle de l'homme, et montre qu'elles sont soumises aux croyances culturelles, religieuses et sociales.
- Auparavant, l'excision était appelée " circoncision féminine". Or, lorsque la vérité sur cette pratique se répandit en dehors des communautés qui la pratiquaient, l'appellation a été renommée plus justement en "mutilation génitale féminine". Ainsi elle permet de mieux refléter la réalité de l'acte et toutes les conséquences inhumaines qu'il engendre sur la santé mentale, physique et sexuelle des femmes et des jeunes filles. Depuis 2008, l'OMS condamne cette pratique, estimant qu'elle représente une violation des droits de la femme.

REPORTAGE CHOC : L'EXCISION, UNE MUTILATION GÉNITALE FÉMININE SUITE

- Pour résumer, l'excision est une mutilation génitale ne présentant aucun avantage pour la santé des femmes concernées ainsi que leurs enfants. Il en existe plusieurs types, allant d'une ablation du clitoris à l'introduction de substances corrosives dans le vagin. Elle est pratiquée généralement dans certaines régions d'Afrique et d'Asie, et est considérée comme une norme sociale. Les familles, même conscientes de la souffrance infligée aux jeunes femmes, décident de privilégier la bonne réputation de la famille. Mais cette pratique est interdite par l'OMS et est considérée comme de la mutilation et donc de la torture.



<https://jeunes.amnesty.be/jeunes/nos-campagnes-jeunes/droits-sexuels-reproductifs/presentation/violations-des-droits-sexuels-et-reproductifs/article/couper-n-est-pas-jouer>

L'ECOLE DES FEMMES

♀ L'alphabétisation et l'éducation des femmes ♀

♀ PETITES DÉFINITIONS

L'alphabétisation se caractérise par l'enseignement de la lecture et de l'écriture à un groupe social déterminé selon le Larousse.

En ce qui concerne l'éducation on parle de l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie selon le CNTRL.

♀ NOTRE PETITE HISTOIRE ♀

L'éducation et l'alphabétisation des femmes présentent beaucoup d'inégalités de genre dont le déroulement s'étant depuis le XVIème siècle. Pendant longtemps l'alphabétisation des femmes a été moins importante que celle des hommes. Ce n'est qu'en 1836 seulement des écoles de filles voient le jour. L'école devient obligatoire pour les filles et les garçons en 1881 grâce à Jules Ferry. La mixité au sein des établissements scolaires commence en 1960 et pour être ordonnée en 1975. De nos jours garçons et filles ont accès aux mêmes cursus scolaire même si perdure des disparités et des surreprésentations de genre notamment dans les domaines scientifiques et d'ingénierie beaucoup plus investit par les hommes à contrario les femmes sont plus présentes dans les domaines humains et paramédicaux.

♀ UN PETIT TOUR DU MONDE ♀

C'est un problème social mondial puisque il est marqué par différentes inégalités sociales. Deux tiers des 774 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes. Cette proportion n'a pas évolué depuis vingt ans selon l'Unesco. Cette problématique de l'analphabétisation et du manque d'éducation impactes psychologiquement les femmes et nuit au bon développement de celle-ci et de leurs pratiques sociales. L'éducation est un droit fondamental, il est important de lutter contre l'extrême pauvreté et défendre l'accès aux droits. Le taux d'alphabétisation des femmes ne dépasse pas 50% dans plus de 12 pays d'Afrique subsaharienne. Cela cause des incertitudes sanitaires et les mères ont moins d'énergie et n'ont plus la force d'envoyer leurs enfants à l'école. En 2015, le taux d'alphabétisation au Tchad est de 40%. Si on compare ces statistiques au taux d'alphabétisation en France qui est de 100% on fait le constat d'une grande disparité entre les pays. Encore aujourd'hui ces inégalités hommes femmes sont très présentes dans le monde, il est grand temps que ça change.

WE DON'T NEED OUR HEELS TO BE EQUAL TO MEN !

Source :Belin.education

LENA ET SAFIA 1ST2S2 08/03/2021



UN FAMILLE POUR TOUTES

LA PMA POUR TOUTES : UNE LOI QUI DIVISE

La loi bioéthique

Dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 février 2021, le Sénat a adopté le projet de loi bioéthique. Tout en rejetant l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes célibataires. Cette annonce a suscité beaucoup de réactions auprès des associations LGBT. Véronique Cerasoli de SOS Homophobie, affirme auprès de l'Agence France-Presse « Derrière ça, il y a des femmes baladées depuis des années de débat en débat, ponctuées de manifestations des opposants [...] C'est du mépris, une insulte envers les femmes lesbiennes qui attendent la PMA depuis si longtemps. ».

D'autres au contraire se félicitent du « coup d'arrêt pour la PMA sans père » comme l'organisation la Manif qui déclare « La mobilisation a payé ! Le succès des manifestations organisées par la Manif pour tous [...] a poussé les sénateurs à réécrire le projet de loi de fond en comble ».



Une loi qui divise

La PMA pour tous est un sujet qui divise les français. Alors que certains affirment qu'un enfant peut vivre tout en s'épanouissant avec deux ou une mère, d'autres appuient le fait qu'un enfant ne peut grandir en toute sérénité s'il n'a pas un père auprès de lui.



Un chiffre qui ne cesse de croître

D'après une étude de AFP 64% seraient favorables à la PMA pour toutes ; un chiffre qui ne cesse de croître d'années en années puisque en 1990 24% des personnes interrogées déclaraient être en faveur de la PMA pour « les couples homosexuels féminins ». Puis en janvier 2013, avant le vote de la loi Taubira sur le mariage pour tous, le chiffre était passé à 47%, puis à 59% en août 2016. Après la loi Taubira l'acceptation de la PMA pour toutes n'a fait qu'augmenter ; on peut donc supposer que l'évolution des valeurs permettra l'aboutissement de la loi sur la PMA.



LES RÈGLES SANS TABOU

-"T'es énervée t'as tes règles ? Ah mais t'es sale ! Sérieux rentre chez toi tu te plains tout le temps..."

On a déjà toutes entendu ces réflexions de la part des garçons qui ne s'intéressent pas au sujet. Alors on est là pour expliquer ce "problème" qui nous touche tous les mois. Ça pourra peut-être en aider plus d'un à comprendre.

Chaque mois, les femmes sont exposées à de nombreux problèmes.



LCI.fr

1er grand problème : le coût des protections hygiéniques.

Chaque femme va en moyenne dépenser 23 500 euros dans sa vie ! Imaginez vous qu'avec tout ça on peut s'acheter une super belle voiture.

Plus sérieusement, beaucoup de femme n'ont pas les moyens d'investir là dedans ce qui est un gros problème. Elles vont donc passer plus de temps avec la même serviette pour en économiser ou rester chez elles pour ne pas tacher leurs vêtements si elles n'ont pas à disposition des protections.

Il faudrait que chaque femme bénéficie de protections gratuites. Beaucoup disent que les femmes feraient des abus au niveau des protections. Mais rassurez-vous cela ne nous sert pas en dehors des règles.

Certains lycées (comme le nôtre) travaillent pour une mise à disposition gratuite.

2ème grand problème : Les conséquences des règles sur notre santé et nos "sautes d'humeur". Beaucoup de phénomènes nous arrivent pendant nos règles. A cause de la contraction de l'utérus et de toutes les hormones qui travaillent. Des grosses douleurs en bas du ventre peuvent apparaître. Mais pas que ; beaucoup de femmes souffrent de nausées, de maux de têtes, de grosse fatigue. Alors vous pouvez bien comprendre que pendant quelques jours toutes ces souffrances nous donnent des sautes d'humeur. De plus, nos protections hygiéniques sont cancérogènes. Oui c'est bien plus grave. Et le problème c'est que ces substances cancérogènes se trouvent dans 85% des protections que l'on achète dans les commerces selon des chercheurs argentins.

Alors comment remédier à ce problème ?

Il faut utiliser des produits sans substances cancérogènes comme les cups ou encore les culottes de règles mais ces méthodes sont souvent très chères.

Dernier grand problème : le tabou des règles

Il y a beaucoup de tabous et de non-dit sur les règles. On voudrait à travers cet article que vous compreniez que tout ce qu'on vit est naturel. Renseignez-vous, demandez à des amies de vous expliquer ce qu'il se passe pendant cette période, ce qu'elles doivent faire ou les problèmes que ça leur cause et essayez de vous mettre à leur place 5 minutes.

Rendons les règles normales pour qu'il n'y ait plus de mots bizarres pour les évoquer, pour qu'on puisse en parler tous ensemble et qu'on vive cette semaine compliquée plus tranquillement.



NUMÉRO SPÉCIAL
LA QUATRIÈME SOURCE

SPÉCIAL FEMME

ÉDITION 2020

SOMMAIRE

○ Note de la rédaction	Page 3
○ Les actions	Page 4
○ La condition féminine	Page 8
○ La précarité menstruelle	Page 9
○ Les violences faites aux femmes	Page 10
○ Interviews Super Women	Page 14



NOTE DE LA RÉDACTION

- Journal réalisé par la section santé social et ST2S
- Tout au long de l'année les élèves ont travaillé autour de l'égalité entre les filles et les garçons.
- Cela a conduit à divers travaux et actions menés au sein du lycée



LES ACTIONS

Journées égalité entre les filles et les garçons EFG

- Les défis sportifs : pompes, abdos, gainages les filles et les garçons se défis dans la bonne humeur et ce n'est pas toujours les même qui gagnent...
- Sensibilisation aux publicités sexistes : les élèves de secondes ont préparé un corpus documentaire sur les publicités sexistes. Les enseignants et élèves étaient souvent étonnés que ces affiches soient réelles.
- Sondage : des petits sondages ont permis d'amorcer la question de la répartition des tâches ménagères et la vision de l'égalité pour une fille ou un garçon et enfin le sexisme.
- Les bracelets verts : des bracelets ont été distribués pour symboliser l'égalité entre les filles et les garçons au sein du lycée.
- Mise en place du #BalanceTonEgalité



Objectif : Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons



#BalanceTonEgalité

Au Lycée des 3 sources

Le vendredi 13 décembre 2019

Le mardi 17 décembre 2019

Pause méridienne et récréation après midi

Journée d'action :

- Bracelets
- Défis sportifs
- Questionnaires
- Images





Intervention sur l'égalité entre les filles et les garçons d'Inès Gartote lycéenne représentant l'association internationale Girl up portée par la fondation des Nations Unies.

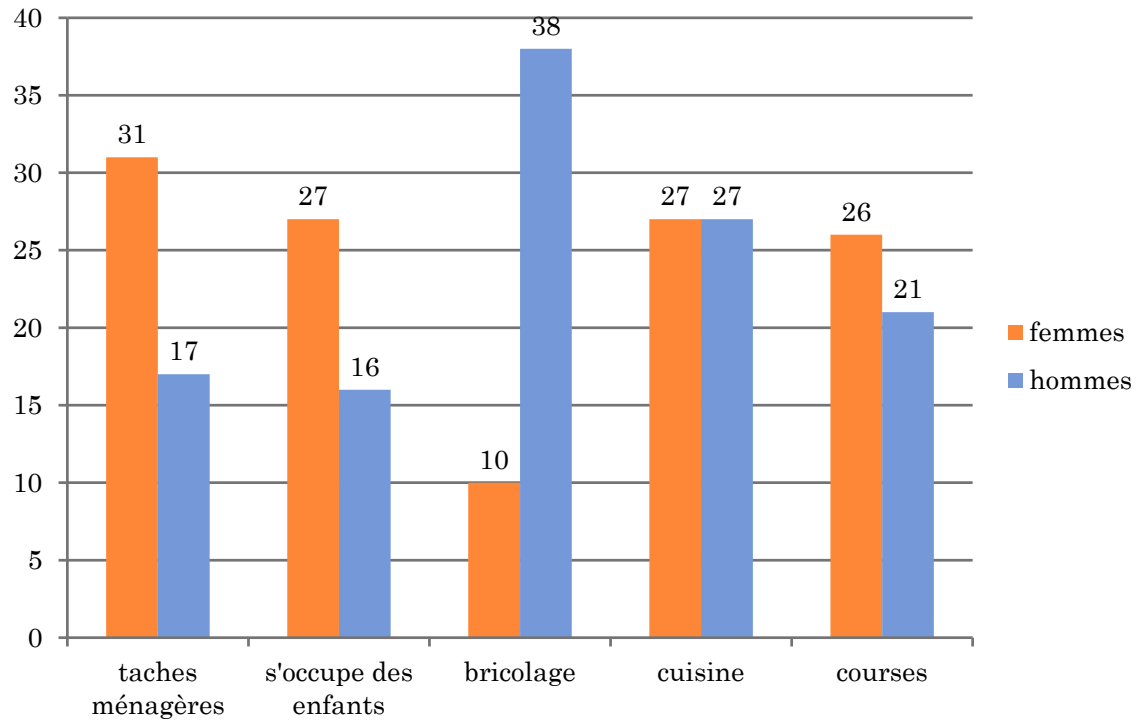
Retour sur l'évolution de l'image de la femme au sein de la société et les inégalités qui perdurent avec les grandes dates de la cause féminine.

Débat mouvant : stéréotype, genre, inégalité, qu'est ce qu'être une femme/ un homme, le consentement. L'intervenante propose une question, une réflexion qui est sujette à faire débat afin que les élèves puissent se positionner et débattre.

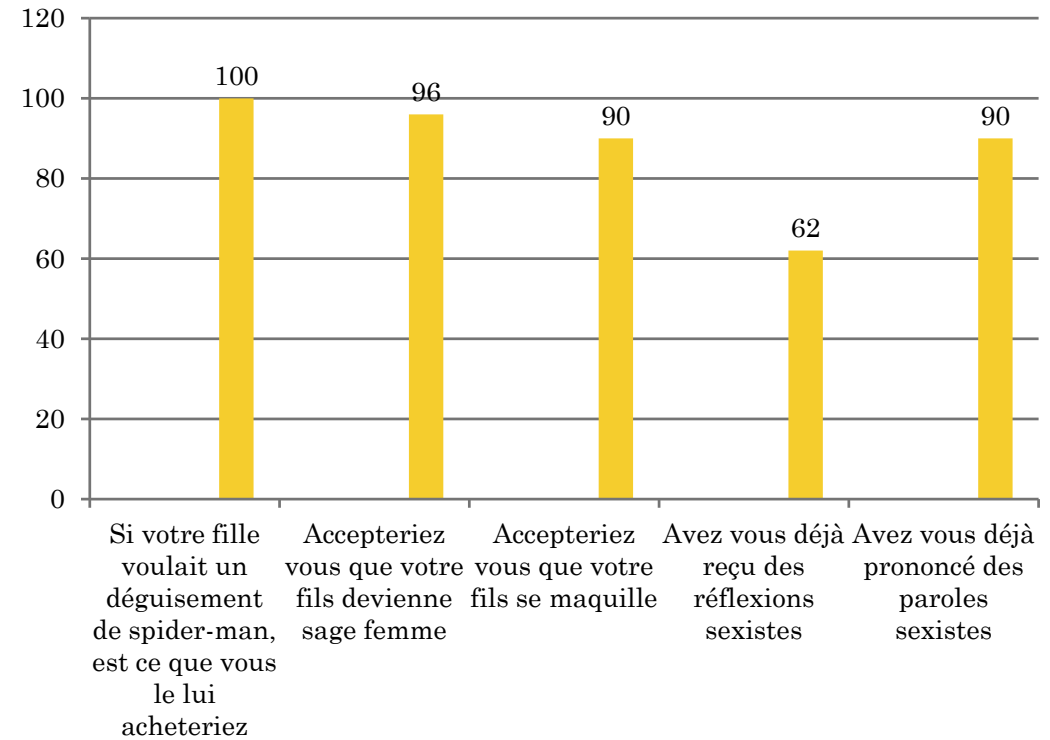


Petit sondage auprès des élèves du lycée

Répartition des tâches dans le foyer



Questions autour de l'EFG



LE GRAND BAIN

Travail autour du film Le Grand Bain

Réflexion sur le sexisme et la discrimination masculine

Appréhender les concepts et les représentations

« *Il est désormais une certitude que personne ne pourra remettre en question, pour peu qu'on en ait l'envie : un **rond** peut rentrer dans un carré.* »



LA CONDITION FÉMININE

Condition féminine : D'un point de vue sociologique, la condition féminine décrit la position des femmes dans l'organisation sociale.

Les 10 premiers pays s'occupant le mieux des femmes

- | | | | |
|---|----------------|---|---------------|
|  | - la Suède |  | - le Danemark |
|  | - la Finlande |  | - la Slovénie |
|  | - la Norvège |  | - le Portugal |
|  | - les Pays-Bas |  | - la Suisse |
|  | - la Belgique |  | - l'Italie |
|  | |  | |

- La France se retrouve à la 18e position



Critères de l'enquête :

- Les mariages précoces (700 millions de femmes mariées avant leur 18 ans)
- Les violences sexistes et les mutilations
- Criminalisation du viol conjugal
- Les violences sexistes (physiques, psychologiques et sexuelles)
- Le nombre de décès liés à la grossesse ou l'accouchement
- L'accès à l'éducation, à l'apprentissage et l'accès au travail
- La présence féminine dans les gouvernements
- L'esclavage sexuel.

Petit tour du monde :

L'Occident atteint une égalité totale des sexes aux yeux de la loi. Mais il persiste des différences au niveau sociétal.

En France le harcèlement de rue n'est pas rare et le fait qu'il soit, encore, peu puni, l'encourage.

Une femme s'habillant légèrement ou ayant une vie sexuelle active s'exposera au jugement de la société contrairement à un homme.

L'occident est également concerné par la traite d'êtres humains notamment de femmes à des fins de prostitution.

Les cultures et traditions peuvent être sources d'inégalité en défaveur des femmes. Certains pays ne permettent pas aux femmes d'accéder à l'avortement (Mexique, Madagascar, Brésil) ou au divorce (Philippines). Dans d'autres pays les femmes sont tutorées par un homme dans leurs décisions professionnelles ou conjugales.

Sources :

<https://fr.wikipedia.org>

<https://interactive.unwomen.org>

Précarité menstruelle

« Chaque femme devrait avoir les ressources nécessaires pour se protéger pendant ses règles et poursuivre son quotidien d'une manière normale. Certaines se battent pour rétablir le dialogue sur un sujet encore stigmatisé. »
<https://dansmaculotte.com>

Que font les gouvernements ?

« La précarité menstruelle est la difficulté ou manque d'accès des personnes réglées aux protections hygiéniques par pauvreté. En moyenne, **500 millions de personnes réglées n'ont pas la possibilité d'acheter des protections**, notamment à cause du prix plus ou moins élevé. Les conséquences de ce non-accès à l'hygiène sont une perte de confiance,

l'isolement, et pour les plus jeunes un décrochage scolaire. Au Royaume-Uni, une étude a démontré que **les jeunes filles manquaient au moins 145 jours d'école de plus que les jeunes garçons** par manque de protection. Certaines femmes en viennent à fabriquer leurs propres protections, notamment avec des bouts de cartons ou de plastiques ou de papier toilette ou encore le manque de moyens dans les prisons poussent les femmes à fabriquer des coupes menstruelles à l'aide de vieilles bouteilles. »
<https://fr.wikipedia.org>

En premier **l'Ecosse** (2018), premier Etat à étendre leur projet nationalement, suivi par **le pays de Galle** et **l'Angleterre** (2019).

La même année, **le Royaume-Uni** installa un distributeur 24H/24H à **Nottingham**, contenant des produits de première nécessité comme de l'eau, de la nourriture, des serviettes hygiéniques, fonctionnant à l'aide d'une carte magnétique distribuée aux personnes sans domicile.



La Corée du sud avait également tenté quelque chose en début de 2017, à Séoul, des protections gratuites à destination des mineurs précaires dans des centres sociaux, ce projet a été abandonné car la lourdeur administrative et la "honte" de s'afficher comme étant dans la précarité dissuadait trop d'adolescentes. Néanmoins le projet a été amélioré en fin 2017 en carte de paiement sur critères sociaux, qui permettait aux jeunes filles de commander les produits de leur choix dans les magasins.

En **Allemagne**, certains musées, cafés mettent à disposition des tampons en libre service dans les toilettes. Et certaines mairies équipent les toilettes publiques dans certaines villes touristiques comme **Duderstadt**.

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a proclamé le :

25 novembre

« la journée internationale pour l'élimination
de la violence contre les femmes »

- L'ONU a invité les gouvernements, les organisations internationales et les ONG à organiser des activités pour sensibiliser le public à cette thématique (comme une célébration internationale).

<https://eduscol.education.fr>



LES DIFFÉRENTES VIOLENCES SUBIES PAR LES FEMMES

Les violences au travail

- le harcèlement moral qui peut être des insultes, des critiques, l'isolement, des intimidations ou encore des humiliations.
- le harcèlement sexuel est défini par le fait d'imposer à une personne de façon répétée des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

1 femme sur 5 a déjà été confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.

Attention le harcèlement sexuel ne doit pas être confondu avec :

- l'agression sexuelle, qui suppose un contact physique non-consenti (ex : des attouchements) et exercé avec violence, contrainte ou menace
- le harcèlement moral
- le viol
- l'outrage sexiste, qui n'a pas besoin d'avoir un caractère répétitif

<https://stop-violences-femmes.gouv.fr>

<https://travail-emploi.gouv.fr>



Le harcèlement dans la rue

Le harcèlement de rue est caractérisé par des remarques gênantes, sifflements, insultes, voire violences physiques. Tous les jours, les femmes, peu importe leur âge ou leur physique, sont confrontées au harcèlement verbal ou sexuel dans la rue.

En France **86 % des femmes** disent avoir déjà été victimes de harcèlement de rue.

- 66 % des femmes ont essuyé des sifflets dans la rue au cours de leur vie
- 39 % des remarques ou des insultes sexistes
- 43 % ont été suivies sur une partie de leur trajet
- 31 % ont subi des attouchements

<https://madame.lefigaro.fr>



Les violences conjugales

STOP aux violences conjugales

NUMERO A CONTACTER : 3919



<https://www.scoop.it>

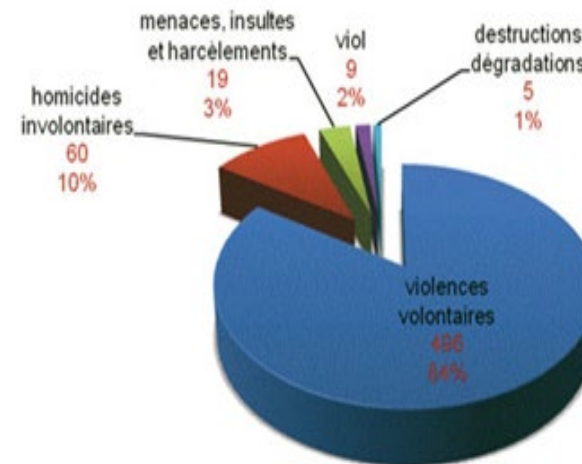
En France, en 2018 il y a eu 123 000 victimes de violences conjugales enregistrées dont 110 000 femmes. 149 personnes en sont mortes dont 121 femmes.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 49 féminicides.

« Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles touchent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre. La victime de violences conjugales qui signale les faits peut bénéficier de nombreuses mesures de protection de la part des institutions publiques et des associations. Ces mesures peuvent même s'étendre aux enfants. »

<https://www.service-public.fr>

Les violences conjugales



<http://www.pearltrees.com>

INTERVIEWS FEMME GENDARME ET FEMME POLICIÈRE

Est-il compliqué de rentrer en gendarmerie pour les femmes ?

Femme Gendarme : *Non il n'est pas compliqué pour une femme d'intégrer la gendarmerie. Cependant une préparation au concours est nécessaire tant intellectuelle que physique. Les tests détermineront si la candidate a le profit recherché pour ce métier.*

Femme policière : *Il n'est pas plus compliqué pour une femme de rentrer dans la police de nos jours, nous entrons dans la police sur concours qu'il faut bien préparer pour réussir.*

Les activités sportives sont-elles difficiles ?

FG : *La condition physique est obligatoire non seulement pour la formation mais aussi pour exercer ce métier. Les femmes échouent souvent aux épreuves physiques par manque d'entraînement ou de détermination.*

FP : *Les activités sportives demandent un entraînement régulier qui là encore est possible en tant que femme. Pour ce qui est de la force physique je ne peux nier que les hommes soient plus forts musculairement parlant*

Y a-t'il du favoritisme ?

FG : *Il n'y a pas de favoritisme sur la sélection. S'agissant d'un concours, les meilleurs sont retenus.*

FP : *Pour le favoritisme, il est vrai que certains employeurs recherchent sûrement certains profils, dont celui de recruter un homme plus souvent qu'une femme, le tout étant de trouver et de faire sa place. Il y a plusieurs arguments à mettre en avant lors des entretiens d'embauche pour faire valoir ses qualités et compétences*

Êtes-vous plus douées que les hommes pour la culture générale lors des concours ?

FG : *Effectivement les femmes obtiennent de meilleures notes.*

Êtes-vous beaucoup de femmes au sein de la gendarmerie ?

FG : *Le taux de féminisation est de 18%*

Êtes-vous autant payées que les hommes au même grade ?

FG : *Parité totale du travail et du salaire*

FP : *Je suis autant payé qu'un homme, la paye se calcule suivant une grille indiciaire commune aux hommes et aux femmes.*

Certaines missions vous sont-elles interdites ?

FG : *Non aucune mission n'est dédiée qu'aux femmes ou qu'aux hommes.*

Avez-vous l'impression que c'est plus dur d'évoluer (en grade) en tant que femme ?

Même si les mentalités ont bien évolué, la femme doit toujours prouver qu'elle mérite son avancement. Il y a très peu de femmes qui ont des postes à haute responsabilité. Les places de décideur sont toujours occupées par des hommes malheureusement.

Remerciements :

- A l'administration pour nous suivre dans nos projets
- A tout le personnel pour porter fièrement nos bracelets
- Aux élèves du lycée qui ont participé aux activités
- Aux élèves de l'option santé social qui ont réussi à finir les articles pendant le confinement



